

REQUEST FOR PROPOSAL / DEMANDE DE PROPOSITION

Title – Sujet Prix pour les années de service et trophées pour le Prix d'excellence	
Solicitation No. – No de l'invitation 1000339428	Date 2018-06-06
Solicitation closes – L'invitation prend fin On – le: 2018-07-16 At – À: 2:00 P.M. Time zone – Fuseau horaire: EDT/HAE Eastern Daylight Time/ Heure Avancée de l'Est	
Contracting Authority – Autorité contractante Katherine Hutton Address E-mail address See herein / Voir dans ce document	
Telephone No. – No de téléphone (613) 286-5340	
Fax No. – No de télécopieur (613) 957-6655	
Destination - Destination See herein / Voir dans ce document	
THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT. LE PRÉSENT DOCUMENT COMPORTE UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ.	

Return Bids to: - Retourner les soumissions à :

**Canada Revenue Agency
Agence du revenu du Canada**

See herein / Voir dans ce document

Proposal to: Canada Revenue Agency

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition à: l'Agence du revenu du Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Bidder's Name and Address -
Raison sociale et adresse du Fournisseur/de
l'entrepreneur**

Telephone No. – No de téléphone

(____) _____

Fax No. – No de télécopieur

(____) _____

Le présent document comporte ce qui suit :

- A. Questions et Réponses**
 - B. Modification de la demande de propositions (DDP)**
-

A. Questions et réponses

Q1. Il n'est toujours pas clair comment l'ARC désire obtenir les cadeaux sélectionnés dans leur format final, et par conséquent, ce que la proposition peut alors détailler.

Par exemple, dans l'annexe 1-A du tableau, l'ARC a énuméré un article individuel (c.-à-d. «Catégorie 3: Montres pour femmes»). Un emballage cadeau approprié, un certificat d'authenticité et du matériel de garantie en plus du cadeau lui-même sont normalement inclus. Dans la «Catégorie 5, Bijoux», les articles énumérés dans la DP sont «collier, chaîne, boucles d'oreilles, bracelets, boutons de manchette, etc ...». Cependant, dans l'industrie, les bijoux peuvent également venir en paires et être offerts en ensemble (boucles d'oreilles et un collier, ou chaîne et boutons de manchette). La catégorie 7, Active Lifestyle comprend des articles tels que «équipement sportif, sac de sport, appareil de fitness, trousse de voyage, etc.», mais la plupart de ces articles arrivent dans des boîtes marron ou ondulées et ne sont généralement jamais emballés à l'avance. Ce ne sont que quelques exemples qui sont destinés à être illustratifs et non exhaustifs du manque de clarté sur la manière dont le récipiendaire recevra son cadeau, sur le choix de l'emballage et sur les groupements de cadeau qui serait appropriés.

1) Compte tenu de ce qui précède, un soumissionnaire peut-il fournir des articles groupés dans chaque catégorie, à condition que le PDSF de chaque article figure dans la catégorie appropriée?

2) Tous les articles de sélection de cadeaux à livrer au destinataire sont-ils emballés?

i. Si tous les articles ne nécessitent pas d'emballage cadeau, l'ARC peut-elle indiquer les articles qu'elle prévoit emballer dans un emballage cadeau?

ii. Pour les articles qui doivent être emballés dans un emballage cadeau, les soumissionnaires peuvent-ils inscrire l'emballage cadeau et d'autres documents dans leur réponse à l'Appendice 1-A du Tableau dans chaque catégorie à condition que la PDSF applicable soit aussi incluse dans la catégorie appropriée?

iii. Si d'autres documents sont requis dans chaque catégorie, les soumissionnaires peuvent-ils lister cette documentation dans leur réponse à l'annexe 1-A du tableau dans chaque catégorie à condition que la PDSF applicable sur une base détaillée soit également incluse dans la catégorie appropriée?

- R1. 1) Des articles groupés, tels qu'un ensemble de bijoux pour la catégorie 5: Bijoux, seraient acceptables à condition que les produits correspondent logiquement à cette catégorie et que toutes les spécifications du produit spécifiées dans l'Énoncé des travaux soient respectées. Cela s'applique également à toutes les autres catégories telles que Active Lifestyle, ou Home and Kitchen, par exemple.

En ce qui concerne l'exemple des montres, l'ARC s'attendrait à recevoir tous les emballages et matériaux qui accompagnent normalement les montres tels que le certificat d'authenticité et la garantie. Cela ne sera pas mesuré ou évalué à moins qu'il ne fasse partie des critères cotés R1, tels que la garantie

- 2) L'ARC n'exige pas d'emballage cadeau pour les articles de sélection de cadeaux. L'attente est que chaque produit sera livré dans un emballage standard pour cet article particulier.

i) Sans objet Voir la réponse 2 ci-dessus

ii) Sans objet. Voir la réponse 2 ci-dessus

iii) Tous les documents se rapportant à l'annexe 2: Critères cotés, situés aux pages 26 à 27 de la DP, devraient être référencés dans l'annexe 1-A du tableau pour indiquer où cette information peut se trouver dans la proposition du soumissionnaire.

Q2. Pouvez-vous clarifier l'information suivante à la page 13 de 88, «Étape 4 - Méthode de sélection, Volet 1 - Prix pour années de service, Méthode de sélection - Note combinée la plus élevée pour le mérite technique et le pointage des prix».

Plus précisément, le point 3 se lit comme suit.

"3. Pour établir la note de tarification, le pointage d'évaluation des soumissions du soumissionnaire (tel que décrit à l'annexe 3 - Proposition financière) sera divisé par le nombre total de points disponibles (2800 points) et multiplié par le ratio de 70%.

Ensuite, à l'annexe 3: Proposition financière à la page 29 de 88, il est indiqué ce qui suit;

Répartition des scores

i) Sélection de cadeaux:

"Les points de prix pour les sélections de cadeaux (tableaux 1 à 8) indiquent les points totaux - 4200", et cela; «Le prix total obtenu pour les articles de sélection de cadeaux sera calculé en additionnant le résultat du soumissionnaire pour les tableaux 1 à 8.»

Ceci est suivi par ii) Cadres de certificat et récompense de retraite qui spécifie que les «points de prix pour les certificats et les éléments de base que le total des points disponibles est 2800.» et que; "Le prix total pour les cadres de certificat et la prime de retraite sera calculé en additionnant le pointage du soumissionnaire pour chaque élément du tableau 9."

Notre question est la suivante: si le résultat de l'évaluation des soumissions est la somme des sélections de cadeaux et des cadres de certificat et de la prime de retraite, les points totaux disponibles ne devraient-ils pas être de 4200 + 2800 pour un total de 7000 points?

R2. Oui, le score total d'évaluation des soumissions indiqué sous Étape 4 - Prix de sélection, volet 1 - Récompenses pour longs états de service doit avoir combiné le score des éléments de sélection de cadeaux et des cadres de certificat et de retraite pour un total de 7 000 points. Veuillez vous reporter ci-dessous pour examiner la modification no 3 à la DP.

B. Modification de la demande de propositions (DDP)

Modif #3: À l'article 4.2 **Étapes du processus de sélection**, sous-section **Étape 4 – Méthode de sélection, Volet 1 – Prix pour les années de service, Méthode de sélection – Note combinée la plus haute sur le plan du mérite technique et du prix**, située à la page 15 of 97:

SUPPRIMER ce qui suit :

3. Afin d'établir la note de prix, la note d'évaluation de la soumission du soumissionnaire (comme elle est décrite à l'appendice 3 : Proposition financière) sera divisée par le nombre total de points disponibles (2 800 points), puis multipliée par le ratio de 70%.

INSÉRER ce qui suit :

3. Afin d'établir la note de prix, la note d'évaluation de la soumission du soumissionnaire (comme elle est décrite à l'appendice 3 : Proposition financière) sera divisée par le nombre total de points disponibles (**7 000 points**), puis multipliée par le ratio de 70%.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT LES MÊMES